

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 6 JUIN 2017

Commission révision des listes électorales : nomination du délégué de l'administration

François CAZIN a été désigné, en 2014, pour un an renouvelable trois fois. Son mandat arrive à échéance. Trois candidatures sont proposées. L'administration fera son choix parmi les trois personnes proposant leur candidature :

- Chantal SARTIAUX,
- Jean-Claude CHADENAS,
- Philippe TESSIER.

Mise en place du règlement par prélèvement bancaire à l'émission d'un titre de recette des loyers et de la participation transport scolaire

L'ensemble du Conseil Municipal valide la mise en place de ce mode de règlement.

En revanche le rejet du prélèvement, deux fois consécutivement, concernant la même personne, entraînera son exclusion du dispositif.

L'ensemble du Conseil Municipal valide cette décision.

Festival des Arts de la Rue 2017 – convention PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) communauté de communes Grand Chambord

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention permettant l'octroi d'une subvention par le Conseil Régional.

Recensement de la population 2018 : nomination d'un coordonnateur communal

Il se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018. Michelle DILAJ est proposée comme coordinatrice. Elle devra constituer une équipe de trois recenseurs.

Fête des vendanges 2017 : subvention

Le gel, pour la 2^e année consécutive, a détruit une grande partie des vignobles. A titre exceptionnel, comme en 2016, le Conseil Municipal accepte d'attribuer une somme de 1 000 €.

Personnel communal : indemnisation pour un dommage subi sur un téléphone personnel utilisé dans le cadre professionnel

L'ensemble du Conseil Municipal accepte l'octroi d'une participation de 100 € pour le remplacement du téléphone de l'agent.

Affaires diverses

Elections sénatoriales du 24 septembre : Madame le Maire, également Conseillère Départementale, ne participera pas au vote en tant que maire. Trois titulaires et trois suppléants doivent être désignés par le conseil. Un Conseil Municipal « spécial » aura lieu le 30 juin pour élire ces 6 personnes.

Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et France 2 : l'émission « Derrière l'événement » mettra à l'honneur le travail des employés municipaux, en décembre prochain. La commune de Cheverny a déposé sa candidature.

Vitrail de la chapelle « Tassy » au cimetière : il sera restauré, gracieusement, par un vitrailliste chevernois. La commune prendra à sa charge les frais de fournitures.

Achat d'une remorque-citerne pour arrosage : les membres de la commission « matériel » se sont réunis et ont opté pour un modèle d'une contenance de 1 000 litres, équipé d'une motopompe. Son coût est d'environ 4 100 €. L'ensemble du Conseil Municipal valide cet achat.

PLU : le Conseil Communautaire a arrêté le PLU de Cheverny. Il sera transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour consultation du 15 juin au 15 septembre. L'enquête publique commencera le 25 septembre pour une durée d'un mois à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur rendra son rapport. Des permanences seront tenues en mairie.

En décembre 2017, le dossier sera finalisé et le Conseil Communautaire proposera son adoption en janvier 2018.

« Cabine à livres » : La cabine téléphonique, transformée en cabine à livres sera inaugurée le 6 juin à 20 h 30. La fondation Decitre en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux a attribué à la commune une boîte à livres qui sera gérée par le Conseil des Jeunes. La convention sera signée par Madame le Maire.

Fondation du patrimoine : un dépliant-bon de souscription sur « la loge des Ruaux » sera joint au prochain bulletin municipal. Les habitants sont cordialement invités à participer à la restauration de cette bâtisse typique du petit patrimoine rural. Une somme de 15 000 € récoltée permettrait la prise en charge d'une partie des travaux et l'obtention de subventions supplémentaires aidant à la réalisation du projet.

« Les bâtisseurs du patrimoine » : Madame le Maire et Alain GUILLOT recevront les responsables de cette structure de Tours pour envisager la possibilité d'un chantier-école.

Conseil Municipal « spécial Sénatoriales » le vendredi 30 juin à 19 h

Conseil Municipal le 3 juillet 2017 à 19 h